

## Les foyers bénéficiaires du Revenu de solidarité active en juin 2025

Fin juin 2025, le RSA était versé à 92 105 foyers réunionnais, un effectif en diminution de -1,3 % sur un an. Le nombre de foyers d'allocataires percevant une majoration pour isolement baisse également de -4,3 % sur cette même période.

Sur les six premiers mois de l'année, près de 316 millions d'euros ont été versés par la Caf au titre du RSA dont 57 millions d'euros au titre du RSA majoré.

En fonction de leurs ressources, les allocataires peuvent cumuler le RSA et la prime d'activité : 17 167 bénéficiaires ont été dans cette situation, un effectif en forte hausse depuis un an (+4,9 %).

Au mois de juin 2025, près d'un quart de la population légale<sup>1</sup> (23 %) était couverte au titre du Revenu de solidarité active (RSA). La Caf de La Réunion comptait 92 105 allocataires du RSA, en baisse de -1,3 % par rapport à juin 2024 (cf. Tableau 1).

### Un nombre de bénéficiaires globalement à la baisse malgré un léger rebond au 1er semestre

Entre décembre 2024 et mai 2025, le nombre d'allocataires du RSA a présenté une tendance à la hausse, enregistrant une augmentation continue de février jusqu'au mois de mai, soit une hausse d'environ 930 individus (cf. graphique 1). Cette évolution peut être expliquée par trois principaux phénomènes :

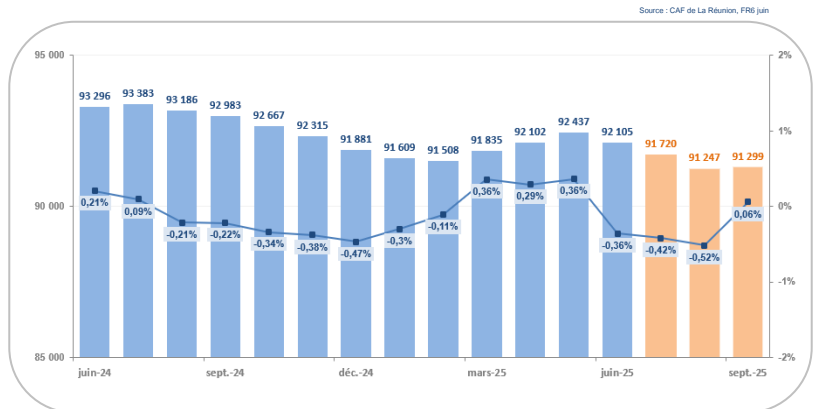
1) Les variations saisonnières liées aux modalités de déclaration trimestrielle des ressources (DTR) des allocataires, qui génèrent mécaniquement des phases de hausse et de baisse du nombre de bénéficiaires selon le calendrier des déclarations et des réexamens de droits.

2) Les effets de mise en œuvre de la "solidarité à la source" (déclaration pré-remplie), déployée à partir de mars 2025, ont pu influencer la dynamique des droits au RSA, notamment dans un contexte de bascule du dispositif (pré-remplissage d'une partie des ressources et décalage des mois de référence pris en compte). L'évolution des flux d'entrées et de sorties montre qu'à partir de mars 2025, les sorties deviennent inférieures aux entrées ; cette configuration se prolonge sur l'ensemble du deuxième trimestre 2025, contribuant mécaniquement à la progression du nombre d'allocataires. En juin 2025, la situation s'inverse (cf. graphique 2).

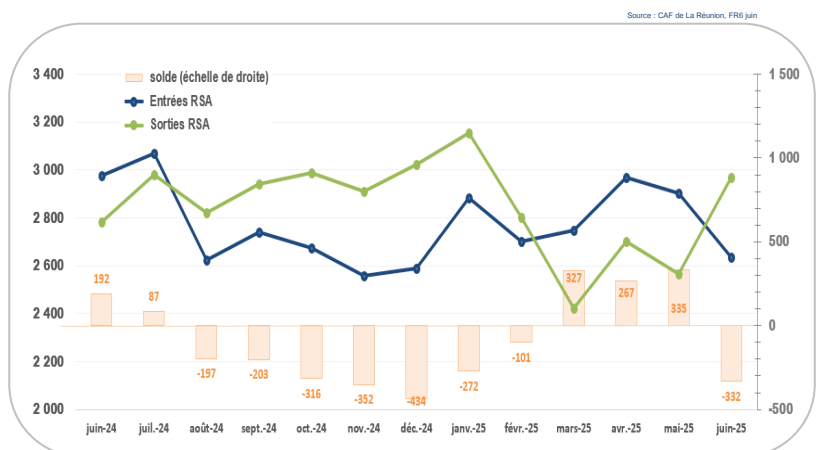
3) Le contexte socio-économique local, qui demeure fragile : à La Réunion, le marché du travail reste tendu et cela peut maintenir une pression sur le RSA (entrées soutenues et sorties moins dynamiques), avec un effet généralement différé via les ressources déclarées.

Année	Juin 2024	Juin 2025	évolution
<b>Effectifs allocataires CAF</b>	<b>287 323</b>	<b>287 275</b>	-0,02%
<b>Effectifs allocataires RSA</b>	<b>93 296</b>	<b>92 105</b>	-1,3%
dont allocataires RSA avec cumul prime activité	16 369	17 167	4,9%
<b>Personnes couvertes au titre du RSA</b>	<b>207 160</b>	<b>202 573</b>	-2,2%
<b>Personnes couvertes RSA / population légale</b>	<b>23,4%</b>	<b>22,8%</b>	
<b>Effectifs allocataires Prime activité</b>	<b>89 586</b>	<b>90 525</b>	1,0%

Tableau 1. Évolution annuelle des effectifs d'allocataires du RSA



Graphique 1. Nombre de foyers bénéficiaires du RSA et variation (en %)

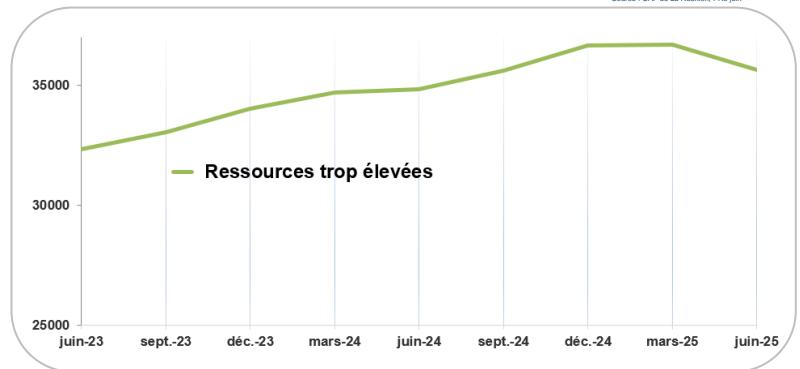


Graphique 2. Progression mensuelle des allocataires entrants et sortants du RSA

<sup>1</sup> Source : Insee, Population légale – recensement population 2025 : 889 679 habitants (population municipale).

## Les ressources des allocataires du RSA en baisse au deuxième trimestre 2025

Le graphique 3 des « ressources trop élevées » met en évidence une hausse tendancielle du nombre d'allocataires du RSA exclus du dispositif entre juin 2023 et mars 2025, suivie d'un repli au deuxième trimestre 2025. Cette configuration suggère qu'après une phase de progression des sorties du RSA liées à une amélioration relative des ressources déclarées, la dynamique s'atténue au deuxième trimestre 2025.

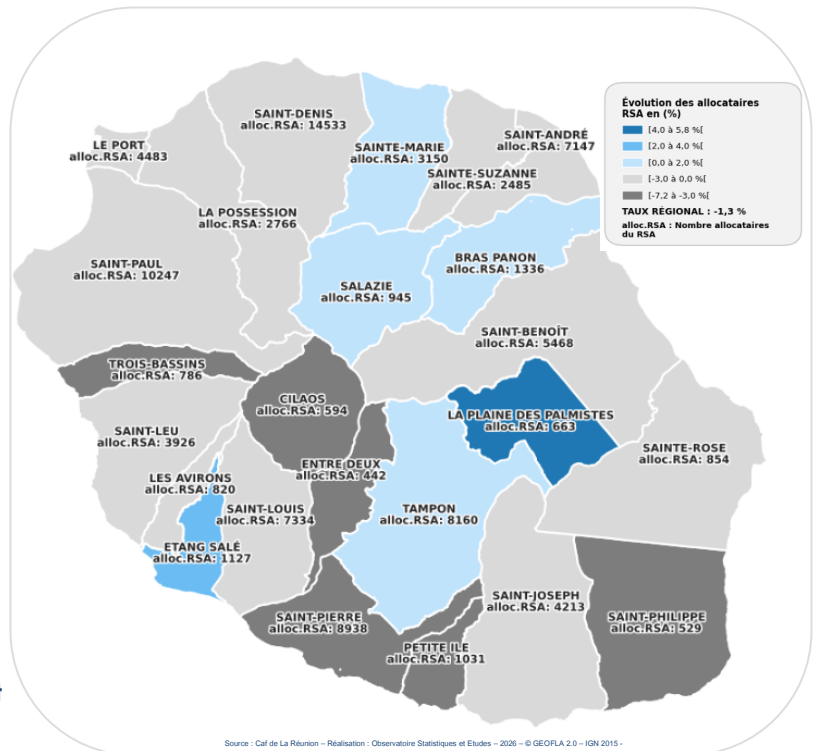


Graphique 3. Nombre de foyers suspendus du RSA selon le motif de ressources trop élevées

## Des effectifs allocataires du RSA en hausse dans six communes

En juin 2025, seules six communes ont enregistré une augmentation du nombre d'allocataires du RSA : La Plaine des Palmistes, L'Étang-Salé, le Tampon, Sainte-Marie, Bras-Panon et Salazie. Parmi ces communes, la majorité de la hausse observée (soit 60 %) provient du Tampon et de La Plaine des Palmistes (cf. carte 1).

En revanche, les communes de Cilaos, Saint-Philippe, l'Entre-Deux, Saint-Pierre, Petite-Île et de Trois-Bassins ont enregistré les plus fortes baisses du nombre d'allocataires du RSA, avec des taux de variation au-delà de -3 %.



Carte 1. Taux d'évolution des bénéficiaires du RSA sur le territoire

## Baisse du nombre d'allocataires du RSA majoré

La diminution du nombre d'allocataires du RSA touche toutes les catégories (cf. tableau 2), qu'ils bénéficient de la majoration pour situation d'isolement avec enfant(s) à charge ou à naître (-4,3 % sur un an), ou qu'ils n'en bénéficient pas (-0,7 %).

## Hausse du nombre d'allocataires cumulant le RSA et la Prime d'activité

L'incitation à l'activité se traduit également par le cumul du RSA avec la prime d'activité (cf. tableau 3). En juin 2025, 17 167 bénéficiaires étaient concernés par cette situation, soit une progression de 4,9 % par rapport à juin 2024. Ces allocataires représentent près de 19 % de l'ensemble des bénéficiaires du RSA, ce qui souligne l'importance des situations de cumul entre minima sociaux et revenus d'activité.

Par ailleurs, le nombre total d'allocataires de la prime d'activité s'établit à 90 525 en juin 2025, en hausse de 1 % en glissement annuel (cf. tableau 1).

Plus largement, le tableau 3 met en évidence des évolutions contrastées des prestations cumulées avec le RSA entre juin 2024 et juin 2025. Les allocations familiales demeurent la prestation la plus fréquemment associée au RSA, avec 39 336 bénéficiaires en juin 2025, malgré un recul de -2,3 % sur un an. Les prestations relevant de la petite enfance et du logement enregistrent également une diminution, en particulier la prestation d'accueil du jeune enfant (-4,2 %), l'allocation logement sociale (-2,6 %) et l'allocation logement familiale (-2,4 %).

À l'inverse, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé progresse de +2,1 %, tandis que l'allocation adulte handicapé augmente de +2,8 %, bien que les effectifs concernés demeurent relativement faibles.

Revenu de Solidarité Active	Juin 2024	Juin 2025	évolution
<b>Effectif allocataires RSA</b>	<b>93 296</b>	<b>92 105</b>	<b>-1,3%</b>
dont RSA majoré	14 751	14 124	-4,3%
dont RSA non majoré	78 530	77 966	-0,7%
dont RSA jeunes	15	15	0%
<b>Allocataires bénéficiant du RSA seulement</b>	<b>29 580</b>	<b>29 271</b>	<b>-1,0%</b>
<b>Personnes couvertes par le RSA</b>	<b>207 161</b>	<b>202 573</b>	<b>-2,2%</b>

Tableau 2. Évolution des foyers allocataires du RSA

Bénéficiaires cumulant le Revenu de Solidarité Active avec	Juin 2024	Juin 2025	évolution
<b>Allocations familiales</b>	<b>40 245</b>	<b>39 336</b>	<b>-2,3%</b>
<b>Prestation accueil jeune enfant</b>	<b>14 402</b>	<b>13 803</b>	<b>-4,2%</b>
<b>Allocation soutien familial</b>	<b>23 680</b>	<b>23 564</b>	<b>-0,5%</b>
<b>Allocation éducation enfant handicapé</b>	<b>4 390</b>	<b>4 482</b>	<b>2,1%</b>
<b>Allocation logement sociale</b>	<b>13 656</b>	<b>13 307</b>	<b>-2,6%</b>
<b>Allocation logement familiale</b>	<b>32 083</b>	<b>31 309</b>	<b>-2,4%</b>
<b>Allocation adulte handicapé + cpl</b>	<b>284</b>	<b>292</b>	<b>2,8%</b>
<b>Prime d'activité</b>	<b>16 369</b>	<b>17 167</b>	<b>4,9%</b>

Tableau 3. Évolution des bénéficiaires du RSA selon les prestations versées

## Rebond des bascules du RSA vers la prime d'activité (PPA) en fin de semestre

Le graphique 4 met en évidence que les bascules du RSA vers la prime d'activité demeurent, sur l'ensemble de la période, plus nombreuses que celles observées en sens inverse (cf. graphique 4). Après une progression au second semestre 2024, avec un point haut atteint à la fin de l'année, elles reculent nettement au printemps 2025 avant de rebondir en juin 2025. Les bascules de la prime d'activité vers le RSA suivent, pour leur part, une trajectoire plus stable, malgré quelques fluctuations ponctuelles.

La baisse des bascules du RSA vers la prime d'activité observée au printemps 2025 peut être rapprochée d'un contexte de marché du travail peu dynamique ou plus incertain, tandis que le rebond enregistré en juin 2025 peut traduire un ajustement différé de situations d'activité ou de revenus (cf. Encadré 1). Par ailleurs, la mise en œuvre de la « solidarité à la source » a vraisemblablement contribué à rendre plus lisibles certains mouvements à compter de 2025. En généralisant le pré-remplissage des déclarations trimestrielles de ressources pour le RSA et la prime d'activité, cette réforme a permis de fiabiliser les ressources prises en compte et de limiter certaines erreurs ou décalages déclaratifs.

## Importance territoriale du RSA dans le reste à vivre des allocataires

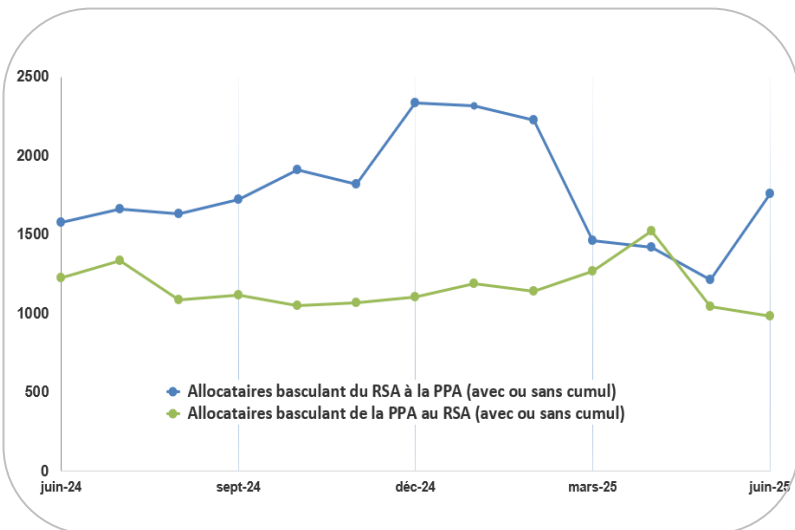
La carte 2 présente, pour chaque IRIS de La Réunion, l'intensité moyenne de l'association locale entre le montant du RSA et le reste à vivre<sup>2</sup> des allocataires sur la période allant de juin 2023 à juin 2025, telle qu'estimée par un modèle de régression pondérée spatiale et temporelle<sup>3</sup>. Elle permet ainsi d'identifier les territoires dans lesquels les variations du RAV sont plus ou moins étroitement associées aux variations du montant du RSA.

La carte met en évidence, en moyenne sur l'ensemble de la période étudiée, une association locale globalement positive entre le montant du RSA et le RAV. Toutefois, l'intensité de cette relation varie sensiblement d'un IRIS à l'autre, révélant une forte hétérogénéité spatiale. Les coefficients les plus élevés (supérieurs à 0,5) se concentrent nettement dans le Nord, en particulier dans plusieurs IRIS de Saint-Denis, où se situent également plusieurs quartiers prioritaires de la ville (QPV). Dans l'Ouest, des niveaux d'association également élevés sont observés de La Possession au Port. Dans le Sud, plusieurs IRIS de Saint-Pierre, de Saint-Louis et du Tampon se distinguent eux aussi par des coefficients élevés, souvent localisés à proximité de QPV. Cette configuration suggère que le RSA y occupe une place plus importante dans les ressources des foyers allocataires.

À l'inverse, l'Est de l'île se distingue globalement par des coefficients plus faibles ou plus modérés, dans un ensemble relativement continu allant de Saint-André à Sainte-Rose. Dans ces zones, le lien entre le RSA et le RAV apparaît moins intense. Cette situation suggère que les variations du RAV dépendent davantage d'autres composantes des ressources du foyer, qu'il s'agisse d'autres prestations sociales, de revenus d'activité ou d'autres sources de revenu.

<sup>2</sup> Source : Le reste à vivre (RAV) est construit comme la différence entre les ressources totales mensuelles du foyer et les dépenses de logement (montant loyer et charges).

<sup>3</sup> Le modèle exploratoire utilisé est une régression pondérée spatiale et temporelle de type GTWR (Geographically and Temporally Weighted Regression). Contrairement à une régression linéaire classique, qui estime un coefficient unique pour l'ensemble des observations, le GTWR calcule des coefficients locaux pouvant varier à la fois selon l'espace et selon le temps. Dans cette étude, le reste à vivre (RAV) est expliqué par quatre variables : le montant du RSA, la dépendance des allocataires aux aides, la charge nette du loyer et le nombre d'enfants à charge. La population étudiée correspond aux allocataires de la CAF pour lesquels un montant de loyer exploitable est disponible. Les résultats montrent que le GTWR est le modèle le plus performant, avec un R<sup>2</sup> de 0,743, un AIC de 4407,9 et un AICc de 4480,7. À titre de comparaison, le GWR présente un R<sup>2</sup> de 0,613, un AIC de 5128,9 et un AICc de 5140,8.



Graphique 4. Les allocataires basculant du RSA à la Prime d'activité

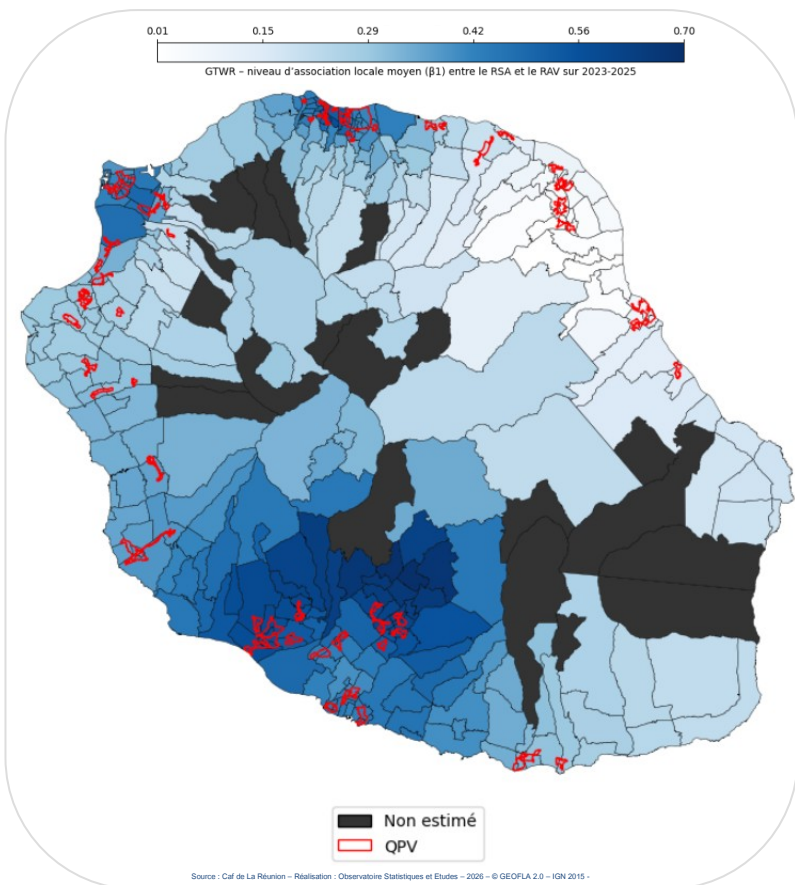
## Encadré 1

Fin juin 2025, 293 100 personnes sont salariées à La Réunion, secteurs privé et public confondus. Au 2<sup>e</sup> trimestre, l'emploi salarié est stable comme au cours des quatre trimestres précédents. Au niveau national, il augmente légèrement (+0,2 %) après une quasi-stabilité au trimestre précédent (-0,1 %).

Au 2<sup>e</sup> trimestre 2025, l'emploi dans le secteur privé est stable : les effectifs augmentent de 100 par rapport au trimestre précédent, après une hausse de 600 emplois au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Sur un an également, l'emploi est stable dans le privé.

Dans le secteur public aussi, l'emploi est stable : -100 emplois par rapport au trimestre précédent, après -200 au 1<sup>er</sup> trimestre 2025. Sur un an également, l'emploi public est stable, malgré la forte baisse des contrats aidés non marchands « Parcours emploi compétences » (PEC). Fin juin 2025, 8 000 personnes bénéficient de ce type de contrat, soit 2 100 de moins qu'un an auparavant.

Source : Les créations d'emplois à l'arrêt, Insee Conjoncture La Réunion, numéro 39, septembre 2025



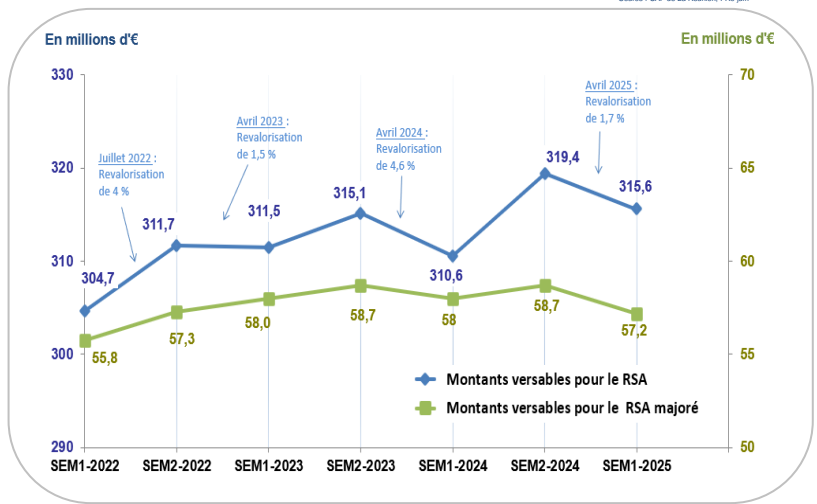
Carte 2. Association locale entre montant du RSA et reste à vivre des allocataires

## Baisse des dépenses liées au RSA sur le premier semestre 2025

D'après les données définitives en « mois de droits » issues des fichiers statistiques de la Caf, le montant total versé au titre du RSA s'est élevé à près de 316 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 311 millions d'euros un an plus tôt. Parmi ces versements, un peu plus de 57 millions d'euros correspondent au RSA majoré (cf. graphique 5).

Au cours du deuxième semestre 2024, les dépenses liées au RSA ont connu une forte augmentation, principalement en raison de la revalorisation des barèmes de la prestation de 4,6 % au 1er avril 2024. L'effet de cette revalorisation s'est poursuivi au second semestre, car son impact s'est accru progressivement (sur une période de 5 mois), en fonction de l'échelonnement du calcul des droits trimestriels des allocataires.

Au cours du premier semestre 2025, la baisse des dépenses de RSA (-1,4 %) s'explique principalement par le recul des effectifs de foyers bénéficiaires observé entre juin 2024 et février 2025. À partir de mars 2025, les effectifs repartent toutefois à la hausse. Cette inflexion coïncide avec la généralisation de la « solidarité à la source » au 1er mars 2025, qui introduit une déclaration trimestrielle préremplie et modifie les mois de ressources pris en compte. Cette réforme a ainsi pu contribuer à la remontée observée, en réduisant les erreurs déclaratives et les ruptures de droit.



Graphique 5. Évolution semestrielle des montants versables pour le RSA

### ► Pour en savoir plus

- Cally, J.R., « Les foyers bénéficiaires du Revenu de solidarité active en juin 2024 », *Analyses et Etudes de la Caf de La Réunion*, n°39, février 2025
- « Vérifiez, validez, c'est déclaré », *Solidarité à la source : Dossier de presse de la Caisse nationale des allocations familiales*, 14 février 2025
- Cally, J.R., « Les prestations versées par la Caisse d'allocations familiales de La Réunion en 2024 », *Analyses et Etudes de la Caf de La Réunion*, n°40, mai 2025
- Rageot, F. & Rivière, I., « Les créations d'emplois à l'arrêt », *Insee Conjoncture La Réunion*, n° 39, septembre 2025. Insee.